



Solidaires

sudceidf@orange.fr

vosre syndicat à la CEIDF

BPCE

www.sudbpce.com

A Paris le 12/01/2021

Jean-Philippe Bastias - Valérie Boisliveau - Thierry Bordier - Martine Desaules
Patrice Drigny - Pascale Monchal - Boris Violet

64-68 rue du Dessous des Berges
75013 Paris - 01 70 23 53 40 (38)

Négociation annuelle obligatoire (NAO) 2021 REVENDICATIONS PORTEES PAR LE SYNDICAT SUD

Chaque année la direction est contrainte de réunir les organisations syndicales pour entendre les revendications qu'elles portent en matière de rémunération et de conditions de travail.

Ambitieux et optimiste quand il s'agit de présenter le budget pour l'année 2021, nos dirigeants montrent un autre visage dès qu'il s'agit de parler rémunération et conditions de travail. Cette année la pandémie vient à point nommé pour justifier les vaches maigres pour le personnel.

Lors de la première réunion de négociation du 18 décembre, François de Laportalière a déjà planté le décor. C'est la crise. On évolue dans un contexte difficile sanitaire et économique, avec les taux bas les banques peinent à gagner leur vie. On connaît la chanson. On serait presque tentés de verser une larme si on ne connaissait le montant de nos fonds propres et les largesses dont font preuve nos dirigeants quand il s'agit de venir au secours de notre chère filiale BPCE.

François de Laportalière annonce la couleur : un cadre restreint

Trois axes de négociation pour la direction :

- Une enveloppe de 1,5 % de la masse salariale consacrée à des augmentations individuelles
- Un dispositif pour les plus bas salaires avec une attention particulière pour les jeunes embauchés.
- Une négociation d'un nouvel accord d'intéressement, le précédant arrivant à échéance. Peut-être un supplément d'intéressement pour l'intéressement 2020 versé en 2021 compte tenu de la baisse de l'enveloppe.

Insuffisant pour SUD

Si les revendications que nous avons porté les années précédentes sont toutes légitimes, nous avons choisi dans ce contexte particulier de nous centrer pour 2021 sur quelques revendications que nous jugeons essentielles.

Nos revendications :

- 0,8% d'augmentation générale des salaires
- Prime de 1 000 € pour tous
- Versement d'un supplément d'intéressement pour atteindre le montant de l'enveloppe d'intéressement 2019 (versée en 2020).
- Passage aux 32 heures sur 4 jours avec embauches correspondantes
- 1 jour/semaine de télétravail pour les salariés du réseau
- Un salaire minimum de 30 000 € bruts annuels à la CEIDF.

Nous, salariés de la CEIDF, sommes la richesse de cette entreprise.
Nous devons être considérés et récompensés à hauteur des efforts fournis au quotidien pour réaliser les objectifs et satisfaire notre clientèle.
Sans nous, rien n'est possible. Il convient que notre directoire ne l'oublie pas.

**Le syndicat Sud portera ces revendications lors de la
prochaine réunion de NAO le 22 janvier.**

.....

J'ADHÈRE à Sud Solidaires BPCE

A retourner à la permanence *Sud* par courrier interne :
64 - 68 rue du Dessous des Berges, 75013 Paris **La cotisation
annuelle est prélevée en 4 trimestres et s'élève à 0.40 % du salaire net.**

Nom..... Prénom.....

Date de Naissance/...../.....

Adresse Personnelle

.....

Portable Personnel Email Personnel

Affectation..... Fonction

Classification Salaire Net Annuel (pour calcul de cotisation).....€

Si vous ne souhaitez pas recevoir les informations (mail et courrier postal) de la part du syndicat Sud Solidaires BPCE merci de cocher cette case